

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Direction d'acteurs/actrices (Festival de Clermont-Ferrand)	
Code	1CVci21	DCV303412F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	3	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module vise à permettre une première approche et familiariser les étudiant·e·s avec la direction d'acteurs/actrices, en les faisant travailler avec des élèves d'un conservatoire.</p> <p>Les étudiant·e·s en cinéma sont encouragé·e·s à écrire des scènes pour les comédien·ne·s qu'ils/elles ont préalablement observés, en s'inspirant de leur perception, ainsi que de la façon d'être et de parler de ces personnages.</p> <p>A l'issue de l'atelier, les étudiant·e·s doivent être en mesure de développer ce mécanisme, de manière à aller vers toujours plus de vie, de générosité et d'incarnation.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Au terme du 1^{er} semestre et avant l'écriture de leur première approche de la fiction, les étudiant·e·s se rendent au Festival de Clermont-Ferrand afin d'y suivre et d'y animer un atelier de direction d'acteurs, sous la direction d'un·e intervenant·e invité·e.</p> <p>La semaine au Festival est préparée en amont par une première rencontre avec le cinéaste, puis avec les élèves du Conservatoire de Clermont-Ferrand. Sur place, durant le festival, les étudiant·e·s écrivent de courtes scènes pour les comédien·ne·s et les dirigent face caméra.</p> <p>Durant cet atelier, les étudiant·e·s travaillent en groupes, à la fois pour diriger leur scène mais aussi pour filmer et/ou prendre le son, effectuer le montage et la sortie des courts films des étudiant·e·s de la classe.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>La participation active durant la préparation et le déroulement de l'atelier fait l'objet d'une validation par l'enseignant·e et le responsable de l'orientation.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Correction des lacunes par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant·e.</p> <p>Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p> <p>Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e·s	Cinéaste invité·e (à définir), assisté·e de Jean-Guillaume Sonnier (à Clermont-Ferrand)

Responsable du module	Lionel Baier		
Descriptif validé le	13 octobre 2020	par	Lionel Baier